

# Réaliser le développement durable en Afrique par le biais d'une croissance verte et inclusive

Agriculture, Écosystèmes, Énergie,  
Industrie et Commerce

*Rapport sur le développement  
durable en Afrique*

**Cinquième édition**





# Réaliser le développement durable en Afrique par le biais d'une croissance verte et inclusive

Agriculture, Écosystèmes, Énergie,  
Industrie et Commerce

*Rapport sur le développement  
durable en Afrique*

Cinquième édition



# Introduction

## Rapport sur le développement durable en Afrique

1. Le Rapport sur le développement durable en Afrique est établi par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec les institutions partenaires. C'est un outil qui permet de suivre et d'évaluer les progrès accomplis en matière de développement durable et de collaborer sur des questions d'actualité pertinentes pour les aspirations de la région dans ce domaine. Quatre éditions du rapport ont paru à ce jour. La première édition avait pour thème « Gérer les ressources en terres aux fins du développement durable ». Le thème de la deuxième édition était « Examen quinquennal de la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur le développement durable en Afrique (WSSD+5) ». La troisième avait pour thème « Consommation et production durables pour une croissance durable et la réduction de la pauvreté » et la quatrième s'intitulait « Gérer la base de ressources naturelles de l'Afrique pour la croissance et le développement durables ».

2. Cette cinquième édition du rapport, portant sur le thème « Réaliser le développement durable en Afrique par le biais d'une croissance verte et inclusive » est une publication conjointe de la CEA, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il traite d'un sujet qui revêt une importance particulière pour l'Afrique, à savoir la croissance verte et inclusive, en raison de ses implications pour la transformation et le développement durable de la région.

3. Ce cinquième rapport a pour objet de sensibiliser davantage les responsables des politiques à

la nécessité d'intégrer de façon équilibrée les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes. Il examine les défis et les opportunités que présente la croissance verte et inclusive dans certains secteurs de l'économie, où des investissements ciblés accompagnés de mesures de facilitation pourraient accélérer la croissance verte et inclusive afin qu'elle contribue aux objectifs de la transformation et au développement durable. Le rapport s'adresse aux pays africains, aux organisations régionales et sous-régionales, aux neuf grands groupes définis par la Conférence de Rio en 1992 et aux partenaires de développement.

4. Le rapport se compose de deux parties. La première partie contient une évaluation des progrès réalisés en matière de développement durable en Afrique, faite sur la base d'indicateurs clefs portant sur les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable ainsi que sur des aspects de la gouvernance. Dans la deuxième partie, on présente une analyse des tendances, des problématiques et des perspectives relatives à la promotion d'une croissance verte et inclusive dans certains secteurs en Afrique. Les secteurs économiques choisis sont censés offrir des possibilités pour stimuler une croissance verte et inclusive et contribuer à la réalisation de transformations et d'un développement durables. L'objectif est d'aider les pays à faire des choix à long terme pour la transition vers une économie verte.

5. Les secteurs choisis sont : l'agriculture, les biens et services tirés des écosystèmes, l'énergie, l'industrie et le commerce. Les bonnes pratiques présentées visent à promouvoir l'apprentissage ainsi que leur utilisation à plus grande échelle. La deuxième partie du rapport contient une étude

des mesures de facilitation susceptibles de favoriser une croissance verte et inclusive dans la région. Des questions transversales telles que le changement climatique, la question de l'égalité

hommes-femmes, l'emploi, la science et la technologie ainsi que la pauvreté, y sont analysées en tant que questions intersectorielles.

# Principaux messages

## Première partie : Évaluer le chemin parcouru et les tendances dans la progression vers le développement durable

6. **Les progrès réalisés sur le plan de la gouvernance, en Afrique, sont inégaux.** Si les pays ont fait des progrès appréciables pour ce qui est d'établir des systèmes de gouvernance démocratiques, l'insécurité continue de susciter des préoccupations. Les engagements en matière de gouvernance environnementale sont progressivement mis en œuvre mais des difficultés sur le plan des capacités persistent. On note des progrès réguliers en ce qui concerne la gouvernance pour le développement durable au niveau tant régional que sous-régional mais il y a encore beaucoup à faire au niveau national. Des efforts considérables et des engagements à l'échelon des pays sont nécessaires pour consolider la bonne gouvernance et édifier une paix durable dans la région. Le programme de développement pour l'après-2015 et les processus de suivi de Rio+20 fournissent des occasions de redynamiser la gouvernance du développement durable à tous les niveaux.

7. **L'Afrique continue d'enregistrer une croissance économique robuste mais celle-ci ne s'est pas traduite en résultats tangibles sur le plan du développement durable.** La performance des pays africains en termes d'épargne nette ajustée continue de montrer des tendances négatives et la plupart des pays accusent toujours des déficits commerciaux. La part des exportations agricoles dans les exportations totales s'accroît, mais la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, l'agriculture et les services continue de diminuer. Le renforcement des stratégies axées sur la promotion d'une croissance verte et inclusive, le soutien à un secteur privé dynamique et l'adoption d'innovations dans le domaine des technologies de l'information et des communica-

tions restent des points cruciaux pour l'exploitation des aspects positifs de la croissance économique.

8. **Les progrès réalisés sur la voie d'une consommation et d'une production durables ont été contrastés.** Grâce aux actions menées par les pouvoirs publics et d'autres acteurs, des pratiques de consommation et de production durables sont progressivement adoptées. Le niveau de la productivité des ressources et de la productivité matérielle demeure cependant faible, et il y a une tendance à la baisse de la consommation durable due à l'évolution des modes de consommation d'une classe moyenne relativement aisée qui ne cesse de croître. Si des progrès ont été accomplis sur le plan du développement des infrastructures, des motifs de préoccupation demeurent tels que le nombre de morts sur les routes, la mauvaise gouvernance des transports, les problèmes de connectivité et les émissions accrues de gaz à effet de serre par les véhicules. Pour accélérer les progrès dans la transition vers des modes de consommation et de production durables, il faut des cadres directeurs plus cohérents et la mise en œuvre des cadres stratégiques actuels doit être améliorée.

9. Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne l'infrastructure énergétique et la diversité des sources, mais la région continue de souffrir de l'insécurité énergétique. Il y a eu un essor des énergies renouvelables, mais la sécurité énergétique demeure un défi et les prix de l'énergie sont toujours élevés. Il est nécessaire d'augmenter considérablement le volume des investissements dans l'infrastructure d'approvisionnement énergétique afin de satisfaire des demandes de plus en plus importantes d'énergie et d'assurer l'accès à l'électricité et à des appareils de cuisson non polluants aux millions de personnes qui n'en disposent pas. L'intégration régionale, qui vise à créer

des économies d'échelle et à réduire les coûts de la production et de la distribution de l'énergie, contribuera à améliorer la sécurité énergétique dans la région.

**10. Les progrès faits pour éradiquer la pauvreté en Afrique ont été lents.** L'Afrique n'est pas en voie d'atteindre la cible des objectifs du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême en 2015. Les inégalités de revenus persistent, les personnes pauvres et vulnérables étant toujours dans l'impossibilité d'accéder à des opportunités qui leur permettraient de sortir de la pauvreté. Les résultats de l'Afrique en ce qui concerne l'accès à l'eau propre, à l'assainissement, à l'énergie et à un logement décent demeurent insuffisants. Il existe toujours des disparités entre les zones rurales et urbaines. Pour s'attaquer à la pauvreté dans toutes ses formes sur le continent africain, il faudra des réformes institutionnelles et de gouvernance complexes visant à renforcer la responsabilité de l'État, améliorer qualitativement la prestation de services et instaurer un meilleur environnement économique et social global, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'énergie et du logement.

**11. Selon les projections, la population de l'Afrique atteindra le cap du 1,6 milliard en 2030.** La population en âge de travailler et le nombre des citoyens augmenteront régulièrement. D'autres défis liés aux changements démographiques seront notamment un taux de dépendance élevé et une forte pression sur les ressources naturelles. Les zones urbaines représenteront plus de 90 % de la croissance démographique future. L'évolution de la structure de la population fournit cependant l'occasion d'exploiter les bénéfices du dividende démographique. C'est un moyen d'assurer une croissance économique rapide à condition que les politiques appropriées soient mises en place et que les investissements socioéconomiques nécessaires soient effectués. Des enseignements peuvent être tirés de l'Asie et de l'Amérique latine, où les pays ont relevé des

défis similaires en améliorant la santé et l'éducation, en attirant des investissements étrangers et en adoptant des politiques économiques qui leur ont permis de créer des emplois et ont entraîné une croissance économique accélérée.

**12. L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes s'améliorent progressivement en Afrique mais le défi demeure réel.** Le pourcentage de sièges parlementaires occupés par des femmes est en augmentation dans toutes les sous-régions de l'Afrique. À l'exception de l'Afrique du Nord, le pourcentage de femmes occupant un emploi salarié non agricole s'accroît. La parité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur s'est améliorée au cours des dix dernières années. D'autres questions concernant l'égalité hommes-femmes qui méritent l'attention sont les écarts de salaires entre les hommes et les femmes, la propriété foncière et l'accès au crédit pour les femmes. Les pays doivent prendre des mesures pour améliorer les perspectives économiques offertes aux femmes et aux jeunes en instaurant les conditions qui leur permettent de participer davantage à la prise de décisions et aux activités de développement. Tout aussi importantes sont les réformes politiques et sociales qui renforcent les droits fondamentaux de la femme, notamment ceux liés à la liberté, la dignité, la participation, l'autonomie et l'action collective.

**13. Les résultats de l'Afrique dans le secteur éducatif s'améliorent.** L'accroissement de l'investissement public et privé dans l'éducation donne déjà des résultats. Les taux d'achèvement des études primaires et secondaires s'améliorent. Les taux d'alphabétisation progressent également à mesure que l'accès à l'éducation s'améliore. La parité entre les garçons et les filles est en progrès dans les écoles du primaire et du secondaire mais demeure un sujet de préoccupation en ce qui concerne l'enseignement supérieur et les programmes d'éducation pour adultes. Un indice de parité plus élevé est enregistré dans la plupart des sous-régions et des pays. Pour réaliser un déve-



loppement durable, qui suppose notamment des capacités d'innovation, il faut une masse critique de personnes instruites et qualifiées et il importe donc de consolider les gains réalisés dans le secteur éducatif.

**14. L'Afrique enregistre des progrès réguliers sur le plan sanitaire.** L'espérance de vie à la naissance s'est nettement accrue à mesure que les installations sanitaires et l'accès aux services de santé pour une bonne partie de la population s'améliorent. Il y a eu une baisse notable de la prévalence de maladies importantes telles que le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose. La mortalité des enfants de moins de cinq ans et des mères enceintes est également en déclin. Ces résultats sont dus à l'amélioration des soins de santé, de la couverture vaccinale, de l'éducation et des mesures de prévention et des traitements. En dépit des progrès accomplis dans le secteur de la santé, l'Afrique est confrontée à la crise de santé publique la plus dramatique du monde et il est impératif qu'elle renforce encore plus ses systèmes de santé afin de consolider les résultats acquis, notamment par un accroissement des investissements publics et privés.

**15. La productivité agricole augmente mais la sécurité alimentaire reste précaire.** L'indice de la production vivrière a augmenté dans presque tous les pays d'Afrique. Cependant l'Afrique est toujours à la traîne des autres régions quant à la réalisation de la sécurité alimentaire et cette situation pourrait empirer si l'on considère que la population va, selon les projections, doubler en 2050. Une intensification durable et l'adoption accrue de technologies améliorées permettront d'accélérer la transformation agricole. L'écologisation de l'agriculture est nécessaire et peut contribuer à réduire les risques associés à l'intensification agricole. Le secteur présente également d'autres opportunités importantes pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

**16. Le bilan est mitigé en ce qui concerne la gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique.** L'Afrique utilise, de plus en plus, sa dotation en ressources naturelles en vue de créer de la richesse et de garantir les moyens de subsistance. Le taux de perte du couvert forestier baisse. Cependant, si le changement global de la couverture forestière est positif, il demeure insignifiant. Le nombre d'espèces d'oiseaux, de mammifères et de poissons menacées reste élevé et 25 % des ressources en terres sont classées comme « terrains à l'abandon », un nombre considérable de personnes vivant toujours sur des terres dégradées. Les prélèvements d'eau sont de plus en plus importants en raison de l'accroissement de la demande et de l'absence de progrès significatifs quant à l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Le nombre d'espèces halieutiques menacées s'accroît et davantage de stocks de poissons sont exploités au-delà de leurs limites biologiques de sécurité. La gestion, l'utilisation efficace et la conservation des ressources naturelles ouvrent de vastes perspectives dans l'action en faveur d'une croissance verte et inclusive.

**17. Les impacts du changement climatique sur l'Afrique exacerbent les défis se posant dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et du développement durable global.** Alors même que les émissions de gaz à effet de serre de l'Afrique demeurent relativement faibles, les efforts d'adaptation et d'atténuation s'intensifient dans la région. Les initiatives prises pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation sont encourageantes, un nombre accru de pays exécutant un programme d'action national à cette fin. Le nombre de pays qui ont élaboré des mesures d'atténuation appropriées au niveau national dans un contexte de développement durable s'accroît également. Le coût de l'adaptation devrait, selon les projections, être multiplié par quatre et atteindre environ 4 % du produit intérieur brut de l'Afrique avec les mesures d'atténuation actuellement prévues et mises en œuvre, en supposant que toutes les mesures d'adaptation nécessaires soient prises. La poursuite d'une tra-

jectoire de développement à faible émission de carbone permettra de réduire au minimum les émissions de gaz à effet de serre et contribuera à la croissance verte et inclusive ainsi qu'à la réalisation du développement durable.

**18. La gravité et la fréquence des catastrophes naturelles s'amplifient.** Les pertes humaines et économiques causées par les catastrophes se multiplient. Des pays de plus en plus nombreux ont établi des plates-formes nationales pour réduire les risques de catastrophes naturelles et s'y préparer, mais des problèmes de capacités continuent d'entraver la planification préalable des secours et la gestion des interventions. Le pourcentage de la population vivant dans des zones exposées aux catastrophes naturelles ou à d'autres risques est en augmentation, ce qui aggrave leur vulnérabilité. La gestion des catastrophes doit bénéficier du plus haut rang de priorité si l'on veut éviter de perdre les gains qui ont été réalisés en matière de développement durant des décennies et suivre une voie rationnelle pour la réalisation d'un développement durable.

**19. Les progrès en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre ont été inégaux.** Dans de nombreux pays, il y a eu une augmen-

tation du pourcentage du budget alimenté par des ressources intérieures. Il y a eu également un accroissement des envois d'argent venant de la diaspora africaine mais une très petite partie de ces envois est directement utilisée pour des investissements dans le développement durable, tandis que le coût des envois reste élevé. L'aide publique au développement nette, exprimée en pourcentage du revenu national brut, diminue par rapport au reste du monde mais est plus élevée en moyenne, comparée à toutes les autres régions en développement. Les investissements directs étrangers, notamment ceux qui ciblent les biens et services écologiques, sont en baisse. Les dépenses consacrées à la recherche-développement sont toujours faibles tandis que l'augmentation du nombre de brevets dans des technologies liées à l'environnement, reste insignifiante. La plupart des pays n'ont pas de stratégies nationales de renforcement des capacités. La cohérence dans les politiques, alliée à une combinaison nouvelle de différents moyens de mise en œuvre, assurera le succès des initiatives en matière de développement durable.

# Deuxième partie : Promouvoir une croissance verte inclusive dans certains secteurs

## Agriculture

### 20. **La productivité agricole en Afrique augmente mais ne s'est pas traduite en une sécurité alimentaire pour la plupart des Africains et la dégradation de l'environnement se poursuit sans relâche.**

Bien que le produit intérieur brut agricole augmente au taux annuel moyen de 3,3 %, les régressions liées notamment à l'insécurité alimentaire, à la dégradation des terres, à la perte du couvert végétal, notamment les forêts, les terres de pâturage et les terres de parcours, sont encore largement répandues. Pour cette raison, la croissance verte et inclusive dans le secteur de l'agriculture doit être encouragée par l'adoption et la mise en œuvre de politiques qui permettent de promouvoir les activités de développement agricole, de renforcer l'inclusion sociale et d'améliorer la préservation de l'environnement.

### 21. **Assurer un meilleur fonctionnement des marchés fonciers en Afrique serait un moyen de stimuler une croissance verte et inclusive dans l'agriculture.**

Pour que les agriculteurs puissent investir dans leurs terres et adopter des pratiques agricoles durables, les liens juridiques à la terre doivent être reconnus sans discrimination fondée sur le sexe. De tels liens doivent être clairement définis, identifiables sur le terrain et applicables à faible coût.

### 22. **La création d'un environnement favorable aux agro-industries devrait être encouragée.**

Cela peut être fait par exemple en établissant des liens entre tous les acteurs dans la chaîne de valeur agricole de façon à accroître l'efficacité du secteur agricole. On pourrait ainsi réduire le

coût d'exploitation et libérer de l'argent pour des investissements dans des activités à plus forte valeur ajoutée et donc créer un plus grand nombre d'emplois.

### 23. **Transformer les subventions inutiles en aides financières viables, adaptées au marché, permettrait d'augmenter la productivité agricole.**

Ces subventions sont notamment celles qui visent à pallier les défaillances dans le marché des intrants, l'assurance couvrant les cultures et le bétail et le secteur de la microfinance. Elles devraient être conçues de manière à créer des marchés en fournissant des bons d'achat qui sont échangés par l'intermédiaire de distributeurs d'intrants privés. Les bons seraient destinés autant que possible à ceux qui n'utilisent pas actuellement un produit donné par manque de crédits, de connaissances ou de capacité de résistance aux risques. Les subventions devraient être modeste par rapport à d'autres dépenses publiques importantes telles que la recherche-développement, et elles devraient être accompagnées d'une stratégie de retrait bien définie.

### 24. **Développer les services de promotion de projets carbone pour l'agroforesterie et la production agricole permettrait d'augmenter les revenus tirés du carbone et de créer des emplois.**

À cette fin, des spécialistes pourraient être choisis parmi les agents des administrations publiques ayant une formation en foresterie et/ou en agroforesterie ou bien ils pourraient être recrutés au sein d'un projet carbone se déroulant dans le pays et ayant donné de bons résultats. Les agents sélectionnés recevraient alors une formation pour garantir qu'ils possèdent les connaissances et les

compétences spécialisées nécessaires pour assurer des services de promotion.

**25. Les capacités techniques et institutionnelles qui permettent de promouvoir une croissance verte et inclusive dans le secteur de l'agriculture devraient être renforcées.** La croissance verte et inclusive devrait être prise en compte dans les politiques et programmes de développement agricole à tous les niveaux. Pour assurer un bon encadrement et une mise en œuvre rapide, il faudrait créer une équipe spécialisée et hautement qualifiée. L'équipe chargée de la mise en œuvre devrait avoir une stature et une expérience suffisantes pour s'engager effectivement dans un dialogue avec les organismes gouvernementaux et le secteur privé, y compris les sociétés multinationales.

## Biens et services écosystémiques

**26. Le rôle des biens et services écosystémiques dans la promotion d'une croissance verte et inclusive est désormais reconnu aux niveaux mondial, régional et national.** Les tendances observées dans toute l'Afrique et ailleurs mettent en évidence le lien intrinsèque entre les biens et services écosystémiques (BSE) et les initiatives en matière de croissance verte et inclusive. Les gouvernements ont engagé une réflexion sur l'inclusion du capital naturel dans les mesures du produit intérieur brut ; les relations nouées entre le secteur privé et le secteur public pour promouvoir les services issus des écosystèmes se développent et des institutions internationales de premier plan ont commencé à créer des mécanismes pour investir dans les BSE. Plusieurs décisions de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement soulignent clairement le rôle crucial des BSE dans la promotion d'une croissance verte et inclusive ainsi que de l'économie verte dans la réalisation du développement durable.

**27. La croissance verte et inclusive fondée sur les biens et services écosystémiques peut**

**contribuer à garantir les moyens d'existence des pauvres et à promouvoir la réalisation du développement durable en Afrique.** Une partie importante des revenus de millions de personnes vivant en Afrique provient des biens et services écosystémiques. La croissance verte et inclusive réalisée à travers les BSE permettrait d'améliorer l'approvisionnement et la qualité de l'eau, de promouvoir le développement de sources d'énergie propres et renouvelables, d'améliorer la sécurité alimentaire, d'assurer une meilleure prise en compte de la problématique hommes-femmes, d'encourager l'utilisation durable des ressources naturelles et de stimuler l'innovation, la création d'emplois et un développement économique durable. D'autres bénéfices potentiels sont la réduction des risques de catastrophes naturelles, l'adaptation et l'atténuation au changement climatique, et les retombées positives sur la sécurité humaine.

**28. Il est nécessaire de mettre l'accent sur la valeur ajoutée pour renforcer les services rendus par les écosystèmes.** Accroître les bénéfices que les habitants des zones rurales et les pauvres des zones urbaines peuvent tirer des ressources naturelles permettrait de promouvoir la croissance verte et inclusive et de lutter contre les inégalités et le chômage. On pourrait, par exemple, appuyer des politiques qui encouragent le jardinage urbain et la récupération des eaux urbaines afin de satisfaire les besoins essentiels et, dans les régions rurales, promouvoir des méthodes de production de plus grande qualité afin de générer des revenus supplémentaires.

**29. Il est essentiel d'améliorer l'intégrité et la productivité écologiques pour soutenir la fourniture de biens et de services écosystémiques.** Le paiement pour les services écosystémiques devrait être instauré, mis en œuvre et élargi. La mise en valeur et la gestion durable des ressources en eau devrait être renforcée à travers une gestion intégrée des ressources en eau. La gestion efficace et rationnelle de l'utilisation des terres devrait être encouragée afin de réduire le déboisement, la dégradation des terres et l'érosion des

sols, et de renforcer la résilience au changement climatique. En outre, les politiques et la législation relatives au développement et à la gestion rationnelle des ressources naturelles devraient être consolidées et effectivement appliquées afin d'accroître les actifs écologiques et les bénéfices rendus par les biens et services écosystémiques.

**30. La gestion durable et la gouvernance rationnelle des ressources naturelles devraient bénéficier d'un rang de priorité élevé si l'on veut augmenter les bénéfices tirés des biens et services écosystémiques.** Une gouvernance faible et des politiques « routinières » compromettent le potentiel des biens et services écosystémiques à promouvoir une croissance verte et inclusive. Les décisions des pouvoirs publics sur la gouvernance efficace des biens et services écosystémiques devraient se fonder sur de solides preuves scientifiques, assurer des bénéfices tangibles aux populations et être pertinentes pour le développement global. Des politiques de soutien et des incitations, ainsi que des systèmes d'évaluation tels que le mécanisme des évaluations environnementales stratégiques permettraient de soumettre les décisions de haut niveau ou stratégique à un examen environnemental et social.

## Énergie

**31. Des mesures favorisant une croissance verte et inclusive peuvent aider à relever les défis énergétiques de l'Afrique.** En dépit de l'abondant potentiel de l'Afrique en énergies fossiles et renouvelables, de sérieux défis continuent de se poser dans le domaine énergétique, ce qui donne à penser que les approches actuelles en matière de développement et de déploiement de l'énergie n'ont pas permis d'atteindre et fournir les niveaux souhaités de services et de sécurité énergétiques. Des politiques et pratiques favorables à une croissance verte et inclusive peuvent permettre de surmonter les défis de la sécurité énergétique et de la lutte contre la pauvreté, de réduire l'intensité énergétique, d'améliorer

la palette d'énergies propres, d'accroître l'accès à l'énergie et sa consommation, de faire baisser les prix de l'énergie et de réduire les impacts sur l'environnement tout en améliorant le bien-être humain.

**32. Les tendances en matière d'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables, la prestation de services énergétiques modernes et les efforts visant à répondre aux préoccupations sociales et environnementales indiquent tous que les principes de la croissance verte et inclusive sont appliqués dans le secteur énergétique, néanmoins il faut faire davantage dans ce domaine.**

Les pratiques d'efficacité énergétique et de gestion de la demande doivent être renforcées. Une attention considérable a été portée au déploiement des énergies renouvelables mais cela n'a pas suffi pour remplacer les sources traditionnelles d'énergie fossile. L'offre d'énergie au secteur productif et social de l'économie est faible, comparée à celle disponible dans d'autres régions du monde et la faible consommation énergétique dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie a eu pour résultats de faibles rendements agricoles et de faibles niveaux d'industrialisation.

**33. L'intégration des principes de la croissance verte et inclusive dans le secteur énergétique commence à donner de bons résultats.** Des politiques et stratégies nouvelles comme la tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables et des réformes telles que la suppression des subventions aux combustibles fossiles, la création de tarifs reflétant les coûts et la libéralisation du secteur (de manière à impliquer les producteurs d'énergie indépendants) ont donné des résultats positifs sur tout le continent. Il importe cependant de mettre en place des mesures appropriées pour atténuer les impacts politiques et sociaux potentiels. Les économies de coûts et les avantages qui en résulteraient pour tous devraient être analysés et les résultats de ces analyses devraient faire l'objet d'une large diffusion.

34. **Le développement plus poussé du secteur des énergies renouvelables ouvre de vastes perspectives pour la croissance verte et inclusive.** Le potentiel considérable de l'Afrique en énergies renouvelables, qui pourrait contribuer de façon importante au développement des énergies propres, à l'amélioration du bien-être social et à la création d'emplois, reste largement inexploité. L'énergie renouvelable est susceptible de créer jusqu'à 25 % d'emplois de plus que le charbon et 90 % d'emplois de plus que l'énergie nucléaire, par unité d'énergie produite. Le développement de l'énergie renouvelable est cependant entravé par les faibles investissements dans le secteur, par le coût élevé des technologies et l'exigüité des marchés pour les produits. L'exploitation des économies d'échelle grâce à des pools énergétiques régionaux peut permettre de surmonter ces contraintes et d'accroître la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique.

35. **Une croissance verte et inclusive dans le secteur énergétique nécessite, entre autres, une bonne compréhension des liens transversaux et des liens intersectoriels.** Le développement du secteur énergétique a des incidences considérables sur la croissance et la création d'emplois dans d'autres secteurs tels que l'industrie, les transports et l'agriculture. Les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre, bien que les conditions météorologiques extrêmes et les aléas climatiques aient également des effets sur l'infrastructure et les ressources énergétiques. La mise en place de services énergétiques modernes et propres peut avoir un impact positif sur les indicateurs de développement social intersectoriels tels que l'égalité hommes-femmes, la santé, l'éducation et la création d'emplois.

## Industrie

36. **Dans l'ensemble, les pays africains continuent d'exporter des matières premières à faible valeur ajoutée, ce qui se traduit par un**

**faible développement industriel.** C'est cette situation qui explique les efforts actuellement entrepris en vue d'assurer la transformation structurelle des économies africaine grâce à l'industrialisation accélérée. L'application de principes et de pratiques sous-tendant une croissance verte et inclusive dans la mise en œuvre de cadres nationaux et régionaux de développement industriel, soutenue par une infrastructure durable adéquate, pourrait contribuer à transformer les économies africaines essentiellement agraires et axées sur les ressources, en des économies plus industrialisées et mettre le continent sur une trajectoire de développement durable.

37. **Des possibilités de croissance verte et inclusive apparaissent dans les chaînes de valeur régionales, sud-sud et mondiales des agro-industries, des minerais et des métaux.** Cependant, les problèmes qui se posent dans le domaine énergétique peuvent compromettre le développement et la durabilité de ces activités. Les gouvernements africains devraient tirer profit des possibilités offertes par l'énergie renouvelable insuffisamment exploitée et des gains qui peuvent être obtenus sur le plan de l'efficacité énergétique afin de répondre aux besoins en matière d'énergie durable, de valoriser davantage leur patrimoine de ressources naturelles et de créer des emplois productifs et des revenus pour leurs citoyens, les jeunes en particulier.

38. **Les gouvernements africains prennent de plus en plus conscience des bénéfices accrus qu'ils peuvent tirer des industries extractives grâce à la création de valeur ajoutée et au développement des chaînes de valeur dans le secteur manufacturier.** Les gouvernements promulguent des politiques et une législation axées sur le contenu local afin d'assurer la pleine participation, la création d'emplois, la production de richesses et une prospérité partagée. Leur bonne mise en œuvre dans plusieurs pays a entraîné une augmentation du nombre d'entreprises locales diverses retirant un avantage économique de marchés publics déterminés, mesurés à l'aide de



critères transparents, notamment la durabilité. Les gouvernements devraient envisager d'étendre cette pratique au sous-secteur manufacturier.

39. **Les cadres volontaires et obligatoires existants ou nouveaux établis aux niveaux national et international pour assurer un développement durable facilitent et intègrent la production et le traitement responsables dans l'industrie et contribuent à une croissance verte et inclusive.** Ce sont, notamment, les réglementations nationales sur les mesures d'évaluation et d'atténuation de l'impact environnemental et social ainsi que les normes de performance pertinentes des institutions financières internationales, le Pacte mondial des Nations Unies, la responsabilité sociale des entreprises et les Principes de l'équateur. Il est cependant nécessaire de renforcer le suivi, l'évaluation et l'application des dispositions ainsi adoptées. Aussi, les capacités des organismes de protection de l'environnement et d'autres organes chargés de l'application des lois devraient-elles être renforcées pour permettre une mise en œuvre effective des divers cadres de durabilité qui favorisent une croissance verte et inclusive.

40. **L'extraction minière artisanale et à petite échelle est de plus en plus reconnue comme une source de subsistance essentielle pour les communautés rurales dans de nombreux pays africains et comme un important facteur de croissance économique.** Ce constat a amené à aligner les opérations d'extraction minière artisanale et à petite échelle sur les priorités de développement national pertinentes et à les soutenir en tant qu'activité génératrice de revenus, notamment pour les femmes et les jeunes, et en tant que moyen de réduire la pauvreté dans les communautés marginalisées. L'application efficace des instruments nationaux et internationaux qui intéressent le secteur minier est un facteur favorable à une croissance verte et inclusive dans la petite extraction minière et artisanale.

## Commerce

41. **Le commerce est susceptible de stimuler la croissance verte et inclusive en Afrique et de faciliter la transition vers une économie verte et inclusive. Cela ne peut se réaliser cependant que si les avantages comparatifs dont on dispose pour les biens et services issus de modes de production durables sont exploités.** L'identification de possibilités de croissance verte et inclusive et de créneaux devrait être un objectif prioritaire. Une trop grande spécialisation dans une gamme étroite d'activités « de base » qui ont tendance à être déterminées par les forces du commerce international, est à éviter. La création de marchés pour l'énergie renouvelable et d'infrastructures nécessaire pour le transfert de l'énergie de régions ayant un surplus énergétique vers des régions ayant des déficits énergétiques accrus est un moyen prometteur d'exploiter les avantages comparatifs naturels.

42. **Les investissements dans l'infrastructure sont également cruciaux pour maintenir les coûts de transaction à un niveau faible et s'assurer que les produits écologiques africains sont commercialement compétitifs dans un marché mondialisé.** La modernisation et l'extension des ports et des capacités de manutention de marchandises, ainsi que l'amélioration des réseaux ferroviaires nationaux et sous-régionaux, sont des éléments essentiels de cette stratégie et contribueront dans une large mesure à stimuler une croissance verte et inclusive. Le transport par rail, par exemple, permet de réduire les émissions de carbone associées au transport de marchandises à travers pays et frontières et est généralement mieux adapté aux contraintes liées à l'eau et à la chaleur que les routes – ce point est important quand on considère les impacts futurs du changement climatique.

43. **Outre l'élimination des tarifs et des taxes faussant les échanges, la croissance verte et inclusive fondée sur le commerce exige également des réformes budgétaires qui devraient**

**comprendre la suppression des subventions improductives telles que celles portant sur l'énergie et les produits à forte intensité énergétique.** Pour que les sources d'énergie renouvelables deviennent compétitives sur les marchés locaux et internationaux, tout avantage artificiel accordé à l'énergie fossile doit être supprimé. De telles subventions sont souvent très coûteuses pour les pays africains et réduisent les ressources budgétaires qui pourraient autrement être utilisées pour « l'écologisation » de l'économie grâce à des améliorations des infrastructures, des technologies et du capital humain – qui sont des éléments essentiels à la réussite d'une stratégie de croissance verte et inclusive.

**44. Du fait de l'ampleur des défis auxquels divers pays africains sont confrontés, il n'y a pas un sentier unique de réformes, politiques ou stratégies de promotion du commerce qui s'appliquerait à chaque région.** Les pays riches en ressources doivent affecter les recettes provenant de ces ressources à des investissements bien ciblés qui permettent de maintenir la productivité et la compétitivité commerciale dans les secteurs faiblement dotés de ressources. Les pays sans littoral font face à des défis liés à l'accès aux marchés, qui peuvent éroder la compétitivité commerciale dans un grand nombre de secteurs ayant un potentiel d'exportation. Les pays qui ont un potentiel agricole élevé devraient renforcer la gestion des ressources en terres et en eau afin de maintenir la compétitivité de leurs produits sur les marchés mondiaux et d'améliorer les résultats environnementaux et sociaux.

**45. Les moteurs de la transition vers l'économie verte en Afrique sont les mêmes forces qui permettraient de renforcer l'avantage comparatif de l'Afrique dans le commerce des produits verts.** Le processus de transformation ferait que l'Afrique cesserait d'être un exportateur de biens essentiellement à forte intensité de ressources et de faible valeur ajoutée pour devenir un producteur, économe en ressources, de produits « verts ». Ces processus se renforcent mutuellement

et nécessitent que les politiques axées sur la croissance verte prennent en compte les forces d'un marché fortement mondialisé et s'y adaptent.

## Mesures de facilitation

**46. Une analyse d'économie politique devrait être soigneusement effectuée afin d'éclairer les décisions et les actions qui guideront le processus de transition vers l'économie verte, compte tenu de la réorientation de ressources qui l'accompagne, des avantages et inconvénients que la transition entraînera pour les différentes parties concernées.** En particulier, il faudrait identifier les pauvres et les groupes vulnérables, analyser soigneusement les effets directs et indirects des mesures prises en faveur de l'économie verte sur leur bien-être, et mettre en place et appliquer les mesures d'accompagnement et d'atténuation correspondantes. Une combinaison optimale de mesures appropriées est requise de la part des pouvoirs publics pour corriger les défaillances du marché, intensifier les investissements dans des opportunités de croissance plus verte et assurer un processus de transition équitable vers l'économie verte.

**47. Une bonne gouvernance et un cadre institutionnel solide, alliés à une capacité d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique cohérente, sont essentiels pour toutes les mesures de facilitation pertinentes sous-tendant une croissance verte et inclusive et une transition bien gérée.** Des cadres institutionnels efficaces et une coordination intersectorielle à l'échelle du gouvernement peuvent permettre de promouvoir la cohérence entre les politiques économique, budgétaire, sociale et environnementale. Ceci devrait être complété par l'éducation des masses et un développement ciblé des compétences pour assurer la participation du public, satisfaire les besoins en matière de qualifications dans certains métiers verts et permettre à la population jeune et croissante de l'Afrique de parti-



ciper au marché du travail associé aux nouvelles chaînes de valeur vertes qui seraient créées.

48. **Des dépenses et des investissements publics ciblés dans des secteurs permettant d'améliorer le sort des pauvres, en particulier dans l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure, la gestion de l'eau et des déchets, devraient être utilisés de manière stratégique.** Ce soutien ciblé peut permettre d'accroître la base de ressources naturelles des femmes et hommes pauvres et vulnérables et de renforcer leur résilience face à de multiples risques, notamment le changement climatique. Afin d'améliorer l'inclusion, ces investissements devraient également être orientés vers des systèmes d'infrastructure intelligents en faveur des pauvres. L'utilisation des ressources publiques devrait être conçue de manière à mobiliser l'investissement privé de façon judicieuse pour assurer la fourniture de produits et services à faible coût aux populations pauvres.

49. **Une capacité d'innovation locale bien développée, l'accélération du transfert de technologie, l'adoption de solutions de finan-**

**cement innovantes et l'intégration régionale sont essentielles pour engendrer la croissance verte et inclusive et assurer la transition.** La

capacité d'innovation locale devrait être renforcée grâce à des investissements ciblés dans la recherche-développement et en encourageant les universités et les instituts de recherche à participer aux activités d'innovation requises pour la croissance verte et inclusive. En outre, les technologies et les connaissances environnementales provenant du marché mondial devraient être efficacement diffusées et adaptées dans toute l'Afrique. Des solutions de financement innovantes au niveau national, ainsi que des efforts de financement coordonnés et ciblés aux niveaux régional et international, seraient nécessaires pour permettre à l'Afrique de financer les coûts initiaux de la transition. Enfin, il est essentiel de renforcer la coopération et l'intégration au sein de l'Afrique si l'on veut assurer une coordination efficace des efforts visant à réaliser et à amplifier la croissance verte et inclusive et à assurer la transition dans la région.

